

## Conseil d'administration

### Le Comité des Canaux se positionne

Le 4 février dernier, les administrateurs du Comité des Canaux Bretons étaient réunis à Bazouges sous Hédé (35). Quelques 25 personnes ont participé aux discussions qui se sont articulées autour de l'actualité et des perspectives de développement des voies navigables de l'Ouest.

**La qualité des installations réalisées sur l'Ille-et-Rance sont d'emblée soulignées :** " des écluses bien entretenues, des maisons éclusières fleuries, une Maison du Canal accueillante, l'atelier de construction des portes d'écluses, des chemins de halage et la voie verte bien aménagés ", voilà ce que l'ICIRMON investit humainement, techniquement et financièrement pour sauvegarder nos canaux. Le président du Comité a ainsi tenu à souligner l'effort collectif de reconquête du patrimoine fluvial mené par ailleurs par l'IAV, le SMATAH et les départements du Morbihan et des Côtes d'Armor.

### Unité, eau et tourisme

Les différents axes de travail et de développement de la voie d'eau sont ensuite énoncés :

- **l'unité du canal de Nantes à Brest** par le rétablissement de la navigation sur le maillon manquant costarmoricain et ainsi assurer la jonction avec la partie finistérienne,

- **la qualité de l'eau** : le Comité rappelle que tout investissement dans la remise en état des canaux et tout ce qui assure une meilleure circulation de l'eau contribue à la politique globale d'amélioration de la qualité de l'eau et à la sauvegarde du patrimoine fluvial dans ses multi-usages,

- **le canal et le tourisme** : la promotion de nos canaux et du patrimoine fluvial en sont un des maillons.

### Construire ensemble

Concrètement, le Comité s'investit

dans de nombreux projets tant de développement, d'information ou de festivités.

**Le Salon Nautique de Paris s'est ainsi avéré très positif afin d'asseoir la légitimité du Comité.** Lors de cet événement, des contacts ont été pris pour la Semaine du Golfe début mai à Vannes. Le Comité y disposera d'un stand de 25 m<sup>2</sup> en vue de faire la promotion des canaux.

Par ailleurs, les **partenariats avec les acteurs du tourisme fluvial** se poursuivent : des projets sont en cours avec le CRTB et Escales d'une Rive à l'Autre en vue de dynamiser la filière.

Le projet des Bornes du Canal continue lui aussi son bonhomme de chemin : après l'édition des carnets et les cérémonies des diplômes, il convient désormais de développer les partenariats et de concevoir de nouveaux supports (flyers, autocollants...). Cette initiative soulève tout de même le **problème de l'interdiction du vélo sur le halage qui constitue un véritable obstacle au développement du projet.** Le Comité devrait ainsi faire pression pour obtenir le contrat de superposition de gestion comme en Ille et Vilaine.

Changement de logo, révision des statuts, jumelage et cartographie conclurent ainsi la partie "projets" de cette réunion.

### 35 Heures, travaux, débarrage...

**Parmi les questions de fin de séance abordées, celle des 35 heures.**

Le Comité a en effet été alerté par les

- Conseil d'administration du Comité des Canaux
- Malestroit : retraite aux flambeaux le long du canal
- Tourisme : transports et jeunes comme axes de travail
- Guily-Glaz face aux inondations

éclusiers et les loueurs de bateaux sur le Morbihan. Ces professionnels craignent une réduction des horaires d'ouverture des écluses qui entraînerait un déclin de la navigation de plaisance. Depuis, les négociations se sont faites sur de bonnes bases, respectant les attentes de chacun.

### Sur le Finistère, la question du débarrage pose également problème.

Objectif avoué ? Libérer l'Aulne pour lui faire retrouver son cours naturel et ainsi permettre au saumon de migrer. Pour le Comité, une telle mesure aux conséquences incalculables est inacceptable. Le seul résultat serait la destruction irréversible du canal. Christophe Heriaud du SMATAH a par ailleurs précisé que l'Aulne serait entièrement navigable pour le début de saison. Le Finistère entier le sera pour fin 2005.

Les travaux sur le barrage enclavent pourtant la partie finistérienne du Canal de Nantes à Brest : on ne peut en effet rentrer par la rade de Brest car l'écluse est fermée (cf. article ci-dessous).

La fin de la réunion ne conclut pas les discussions qui se poursuivirent au cours du déjeuner. L'après-midi, une visite de la Maison du Canal avait été programmée, et ce accompagnée des explications de Jean-Michel Moraldo, président du lieu. ■

Pour la deuxième année consécutive, l'office de tourisme du pays de Malestroit organise une randonnée aux flambeaux sur la voie verte et le long du canal.

Face au succès (plus de 120 participants) remporté en 2004 par la première édition, l'office de tourisme a décidé de réitérer cette manifestation originale sous nos latitudes et proposée cette fois pendant les vacances de février.

Plusieurs animations autour de la voie verte ont déjà été réalisées. Cette fois, il s'agit d'une **randonnée d'une dizaine de kilomètres le long d'une boucle qui emprunte le chemin de halage et la voie verte entre Malestroit et le Pont de la Bagotais** sur la commune de Sérent, une occasion de plus de (re)découvrir le patrimoine naturel de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux.

Le rassemblement est fixé **le 26 février 2005 à 17 h 30 face à l'Office de Tourisme**. Le parcours débutera par le chemin de halage au départ de l'Ecluse de Malestroit (la plus haute du canal de Nantes à Brest) puis se dirigera vers la commune du Roc Saint-André. Sur la commune de Sérent, au Pont de la Bagotais, les participants remonteront ensuite sur la Voie Verte où les attendront des flambeaux pour finir le parcours à leur lueur. La randonnée bifurquera peu avant le site de la gare de St Marcel / Malestroit pour revenir vers la petite cité de caractère par les chemins détournés et découvrir un joyau de l'architecture locale : le Manoir du Vaugace. A l'arrivée, vin chaud et surprises attendent les participants.

Cette manifestation entièrement gratuite est organisée conjointement par Mlle Claire THINOT dans le cadre des actions menées dans sa formation d'assistante de direction au Lycée La Menais St Armel à Ploërmel. ■



\* Malestroit bénéficie du Label Escapes d'une rive à l'autre

## Tourisme des jeunes Le CRT se mobilise

**En 2003 naissait l'idée d'une réflexion sur le tourisme des jeunes. Le dernier Congrès du CRT à Lorient en novembre dernier l'a concrétisée, donnant lieu à la constitution d'un groupe de travail du même nom.**

**Objectif de cette commission ? "Construire le futur plan de développement du tourisme en Bretagne et y intégrer l'action sur le tourisme de jeunes"**. Caroline Heller, responsable de la filière "jeune" au CRT en a ainsi rappelé les grandes lignes lors de la dernière réunion de ce groupe le 21 janvier dernier à Lanester. Concrètement, différents outils seront mis en place : une rubrique "Breizh Trotters" sur le site [tourismebretagne.com](http://tourismebretagne.com), un jeu-concours sur ce même site, une newsletter présentant les manifestations "jeunes", un label jeune...

**Attirer cette clientèle est en effet un enjeu de taille,**

**surtout quand on sait que ce marché a progressé de 25%**. La Bretagne peut se prévaloir de sites et de prestations attractifs : concerts, sports et linguistique sont les principales motivations pour séjourner sur notre territoire. Mais les réticences existent : les professionnels hésitent encore à communiquer envers cette clientèle souvent sujette à des idées reçues (troubles sonores...).

Il convient donc d'**attirer cette clientèle mais surtout de la fidéliser en mettant en exergue le dynamisme de la Région, ses événements...** Pour ce faire, une amélioration de l'offre est nécessaire. Les solutions proposées s'orientent vers la mise en place de formations des professionnels du tourisme, des actions de communication, le développement du label à l'échelle des stations, PAT, communes... Ces initiatives seront par ailleurs accompagnées de collaborations régulières avec les mutuelles étudiantes ou encore d'une favorisation des chantiers jeunes et des classes de découverte. ■

**Les crues de l'Aulne ont conduit à la création d'un comité de pilotage chargé de travailler à la réduction des effets des inondations sur cette partie du Canal. Pour ce faire, le choix d'un barrage mobile à Guily-Glaz a été décidé.**

Le Conseil général du finistère comme maître d'ouvrage, la DDE, des bureaux d'étude, un architecte paysager... Autant de compétences réunies autour de ce projet consistant à remplacer le seuil de l'écluse par un barrage mobile. Leurs objectifs ? "Veiller à la sécurité des biens et des personnes", "assurer la préservation du patrimoine piscicole" ou encore "respecter l'intérêt paysager de l'Aulne". L'Etat et la Région soutiennent ainsi financièrement le Conseil Général pour la construction du barrage mobile, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne aidant quant à elle à la construction de la passe à poissons.

Ces travaux occasionnent néanmoins des perturbations pour le tourisme fluvial. Guily-Glaz est la dernière écluse avant la rade de Brest, la porte du Canal sur l'Océan. Et il est pour l'instant impossible de remonter le Canal à partir de Brest, et vice versa... ■

## Les transports comme facteurs du tourisme

**L'accès à la Bretagne, les transports inter-régionaux et l'impact de l'arrivée du TGV à St-Malo : telles ont été les questions abordées par la commission "Tourisme et Transport" dont une réunion s'est tenue le 21 janvier dernier à Lanester.**

Rien ne sert de développer le tourisme et la qualité de l'accueil si l'on ne peut accéder facilement au territoire. C'est de ce postulat qu'est probablement partie la réflexion menée par le CRT depuis quelques mois. Les différentes réunions programmées permettront à terme de **créer une base de données en ligne des différents moyens de transport et de leurs horaires.**

Dans cette optique, un état des lieux est tout d'abord à dresser. La Bretagne bénéficie d'une bonne signalisation routière qui participe à l'attractivité de notre territoire, renforcée en cela par la gratuité des axes bretons. Parallèlement, l'offre ferroviaire sature rapidement, notamment en période de forte influence l'été. Toutefois, des améliorations sont à souligner : les infrastructures, le matériel, les voies et les délais sont en constante progression. Et le raccordement en 2012 à la ligne grande vitesse entre Paris et Rennes accentuera probablement le dynamisme de la Bretagne.

**Le secteur aérien est sans doute l'un des points faibles de l'accès à la Bretagne :** le trafic est en effet surtout tourné vers les voyages d'affaires et l'export, le tourisme ne prenant qu'une faible part aux déplacements. Le développement des lignes low cost ne satisfait ainsi pas la demande : leur nombre est toujours insuffisant pour rendre la Bretagne attractive par voie aérienne, d'autant plus que notre territoire souffre de la concurrence avec le Sud de la France.

C'est avec le Nord par contre que l'accès maritime vers la Bretagne est en concurrence ; les lignes Bretagne Angleterre sont en effet déstabilisées par la Normandie.

Pour ce qui est des **transports inter-régionaux, la voiture prime**, d'autant plus que l'offre de transport collectif n'est pas considérée comme satisfaisante, entraînant dans son sillage des problèmes environnementaux, financiers et de stationnement. Cette thématique est donc à travailler en s'appuyant notamment sur l'initiative menée en Finistère (40 lignes de bus départementales à 2 euros). Pour ce faire, l'information envers la clientèle touristique est également à renforcer, et ce notamment par l'intermédiaire des OTSI.

La réunion s'est enfin clôturée sur la question de l'arrivée du TGV en décembre 2005 à St-Malo et Dol de Bretagne, une opportunité pour la Bretagne de s'ouvrir au Mont Saint-Michel (95% du trafic vers le site se fait pour l'instant via la Normandie). Une liaison directe par bus est ainsi à l'étude, en coordination avec le PAT de St-Malo. ■

## AMBO Les amis du Musée de la Batellerie de l'Ouest tiennent leur C.A.

**Fin janvier, l'AMBO a tenu sa réunion de Conseil d'Administration à Redon. La place du Condorcet, la future A.G. ou encore l'état des travaux étaient à l'ordre du jour.**

Lors du précédent C.A., une question avait été soulevée quant à la remise en état du canal et de l'écluse d'Isac. Mme Marchal, présidente de l'AMBO, est ainsi heureuse d'annoncer que, suite à plusieurs rencontres avec Yvon Mahé, président de l'IAV, les travaux de restauration de l'écluse commenceront en 2005. Par contre, le pont devra attendre, le budget n'étant pas voté. Par ailleurs, des travaux importants sont prévus sur le canal (aménagements, dragage...), et ce afin d'éviter les inondations.

A l'initiative de l'AMBO, une exposition sur les techniques de pêche est également en cours de conception. La réflexion est d'ores et déjà engagée sur le contenu de cette exposition qui visera à faire découvrir les nouvelles techniques de pêche et leur évolution dans le temps. Parallèlement à ce projet, le chantier du Condorcet se déroule normalement. A noter qu'une forte démarche de recherche de partenariats a été engagée, et ce afin de financer les travaux nécessaires à la remise en navigabilité du bateau. Une fête est pour l'instant prévue en août/septembre 2006 afin de célébrer le retour de Condorcet. ■

## L'ORTB lance une enquête sur le tourisme breton

**La précédente datait de 1997. L'ORTB actualise cette année ses données en relançant une enquête plus globale.**

Onze mois seront nécessaires pour définir et comprendre les atouts et faiblesses de notre territoire. Nous connaissons donc l'année prochaine les résultats de cette large enquête menée sur seize lieux touristiques bretons, dix-neuf boulangeries, par sondage téléphonique... L'objectif de ce vaste travail est ainsi de "cerner la clientèle pour mieux répondre à ses attentes".

Cette démarche s'inscrit dans la mise en place du schéma régional du tourisme breton. Elle permettra à l'ensemble des acteurs du tourisme de disposer de données fiables et complètes sur le secteur. ■

## A noter

Ouverture des inscriptions pour participer à la **Semaine du développement durable** - Remplir la fiche avant le 9 avril.

Ouverture des inscriptions à **"1000 défis pour ma planète"** - Dépôt des dossiers jusqu'au 10 avril.

## en Ille-et-Vilaine

**Patrimoine naturel commun à multi-usages : l'eau et sa qualité sont devenues un enjeu à l'équilibre fragile et complexe. La réglementation dans ce domaine est donc plus que nécessaire, notamment en ce qui concerne l'entretien et la préservation des voies d'eau. En vue de sensibiliser à cette problématique en Ille-et-Vilaine, une brochure a été éditée par le Pôle de compétence de l'eau. Détails de cette information sur la reconquête de l'eau...**

La directive cadre sur l'eau de 2000 fixe les objectifs de qualité de l'eau et des milieux à l'horizon 2015. Dans cette optique, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine souhaite améliorer et étendre les capacités de traitement des stations d'épuration, mettre en place les SPANC (cf. Voix du Canal N°6 de novembre), développer des outils au service de la

connaissance et de l'évaluation... **Objectif ? "Gagner la bataille de l'eau potable"** en subventionnant notamment la construction ou l'extension de nouvelles usines de production d'eau potable.

Dans ce cadre, le Pôle de l'eau regroupe l'ensemble des services de l'Etat en Ille-et-Vilaine concernés par la mise en oeuvre de la politique de l'eau. Son crédo ? **"En Ille-et-Vilaine, savoir entretenir son cours d'eau, c'est respecter un patrimoine commun"**. Sur ces bases, la brochure éditée vise, selon la préfète de Région Bernadette Malgorn, à "rappeler la richesse et la complexité de ce milieu vivant, (...), et ce en présentant les conséquences néfastes de certaines interventions sur les cours d'eau."

Un outil pédagogique donc qui complète la communication réalisée depuis quelques mois sur le sujet en vue d'améliorer "la connaissance des uns et des autres sur la gestion de la ressource en eau dans le département." ■

## Canal de l'Unité

## Reprise de la réflexion pour la deuxième Fête du Canal

**A quelques mois de la deuxième édition de sa fête annuelle, l'association Canal de l'Unité s'est réunie à Nantes début février afin d'en préciser et d'en redéfinir le contenu.**

Après avoir dressé le bilan de l'AG qui s'est tenue à Pontivy en fin d'année dernière, il est annoncé que les 4 villes s'étant investies lors de la première édition seront reconduites cette année. Par ailleurs, Blain, Nort-sur-Erdre, Malestroit, Chateaufort-du-Faou et Brest sont pressenties pour rejoindre les rangs.

A Nantes, le principe du circuit avec arrêts traversant la Ville sera renouvelé, de même que l'idée du forum associatif et de scène musicale. Peu de changements donc, mais plutôt une continuité et des améliorations apportées au vu de l'expérience passée. Les animations de groupes en centre ville seront ainsi favorisées, le lieu de l'animation permanente étant préférable au Square Maquis de Saffré. ■

*Prochaine réunion prévue à Nantes le lundi 9 mai, à 20H00 - Salle B de la maison des associations, 22, allée Baco.*

## Dates

## Les dates

## de chômage sont parues

**L'arrêté ministériel réglementant la navigation sur les voies d'eau des bassins Bretagne-Loire-Atlantique-Bassin de la Maine est**

sorti.

Les périodes de chômages fixées pour la saison 2005-2006 s'échelonnent ainsi entre 14 jours pour la Sèvre Nantaise et l'Erdre et 221 jours pour une partie du Canal de

Nantes à Brest et le Blavet. Ces derniers seront de nouveau les premiers à fermer cette année : le 5 septembre prochain, la navigation sera impossible de la Maclais à Guerlédan ainsi que sur tout le canal du Blavet. ■

**8 avril à 20h00 : Assemblée Générale de la Maison du Canal d'Ille-et-Rance - Cantine municipale de Hédé**